

INFOTEL

Société Anonyme au capital de 2.662.782 Euros
Siège social : 36 Avenue du Général de Gaulle - Tour Gallieni II
93170 BAGNOLET

317 480 135 RCS BOBIGNY
SIRET : 317 480 135 000 35

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRESENTE A
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 25 MAI 2016**

(Résolutions à caractère extraordinaire)

INFOTEL

Société Anonyme au capital de 2.662.782 Euros
Siège social : 36 Avenue du Général de Gaulle - Tour Gallieni II
93170 BAGNOLET

317 480 135 RCS BOBIGNY
SIRET : 317 480 135 000 35

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 25 MAI 2016

(Résolutions à caractère extraordinaire)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en **Assemblée Générale Mixte** à l'effet de soumettre à votre approbation les autorisations ou délégations ci-après, à conférer au Conseil d'administration dans le respect de l'ordre du jour suivant :

- **Huitième résolution.** - Autorisation à consentir au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la société.
- **Neuvième résolution.** - Pouvoirs pour l'exécution des formalités.

INFORMATION SUR LA MARCHE DES AFFAIRES SOCIALES

En 2015, Infotel a enregistré un chiffre d'affaires de 174,6 M€, en croissance entièrement organique de 11,2 % par rapport à 2014, tout en améliorant sa rentabilité.

Sur un marché global des services informatiques en progression de 2,1 % en 2015, le chiffre d'affaires de l'activité Services s'établit à 167 M€ en progression de 11,5 % grâce à la très forte activité des centres de service, avec la poursuite de la montée en puissance de l'activité dans le secteur Banque / Finance. Cette croissance a été accompagnée par 271 recrutements en CDI, 8 en contrats de professionnalisation et 45 stagiaires.

Le chiffre d'affaires des produits logiciels enregistre une progression de 5,3 % avec 7,6 M€. Avec une forte base installée et une forte rentabilité, les logiciels contribuent nettement aux bons résultats même si cette activité a une plus faible croissance que les services.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 19,8 M€ contre 16,9 M€ un an auparavant, soit un taux de rentabilité opérationnelle de 11,3 %. Cette performance est liée au maintien d'un niveau de charges stable : les charges de personnel ont représenté 45,2 % du chiffre d'affaires sur l'exercice 2015 et les charges de sous-traitance se sont élevées à 34,3 % du chiffre d'affaires en 2015. Le taux d'intercontrats est resté très faible sur l'année, pour se situer autour de 1,8 %.

Le résultat net part du Groupe ressort à 13,1 M€ soit une marge nette de 7,5 % du chiffre d'affaires. Les excellents résultats de l'exercice se sont également traduits par une forte génération de trésorerie : avec une capacité d'autofinancement avant impôts de 22,3 M€, un besoin en fonds de roulement et des investissements maîtrisés, Infotel a augmenté sa trésorerie de 8,7 M€ en 2015. La situation financière d'Infotel au 31 décembre 2015 est ainsi encore renforcée avec 65,2 M€ de capitaux propres, aucun endettement et une trésorerie de 47,0 M€ à la clôture de l'exercice. Ceci nous permet de proposer le versement d'un dividende de 1 € par action représentant un peu plus de la moitié du résultat net.

ANNULATION D' ACTIONS ACQUISES

Nous vous rappelons que corrélativement au nouveau programme de rachat d'actions propres, nous vous soumettons une résolution autorisant le Conseil d'administration à annuler – conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce – en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions acquises.

Cette autorisation serait consentie pour une durée de 24 mois et dans la limite de 10 % du capital social (calculé au jour de la décision d'achat, déduction faite des éventuelles actions revendues pendant la durée de l'autorisation). La différence entre la valeur de rachat des actions annulées et leur valeur nominale serait imputée sur les primes et les réserves disponibles.

En définitive nous vous demandons de vous prononcer sur les projets de résolutions soumis à votre vote et de conférer à cet effet, toute délégation de compétence au Conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration